



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2022/54

Réunion du 5 juillet 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 29/06/22

Date d'affichage : 29/06/22

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 16

Votants : 25

Présents : Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Yann DUGARD, M. Eric HUET, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Mme Patricia LESUEUR, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN, Magali ROGER, et M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Martine BAUDART ayant donné pouvoir de vote à Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Valentine DION ayant donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Frédéric MULLER ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, M. Benoit LAIES ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, M. Pascal COLSON ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Jean DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, Mme Annie FESTUOT ayant donné pouvoir à M. Hubert RENOLLET, Mme Agnès HAUDECOEUR ayant donné pouvoir à Mme Geneviève COSSON

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

Objet : Attribution du marché de fourniture de gaz naturel de divers sites de la ville de Vouziers

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,
Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment son article 42,
Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et notamment son articles 27,
Vu l'arrêté préfectoral du 9 mai 2016 portant création de la commune nouvelle de Vouziers au 1^{er} juin 2016,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de la fourniture de gaz naturel de divers sites de la Ville de Vouziers, un Avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 06/05/2022 pour la passation d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents ayant pour objet « fourniture de gaz naturel de divers sites de la ville de Vouziers ». La date limite de remise des offres était fixée au 31 mai 2022 à 12 heures.

Ce marché est passé sous la forme d'une procédure formalisée (appel d'offre ouvert), en application notamment des articles L.2124-2, R-2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Après avoir présenté l'analyse des offres, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 juin 2022 à 14 h 30.

Elle a donné les avis suivants :

- Sur le classement des offres : avis favorable
- Sur les attributaires pressentis : avis favorable

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'approuver l'accord-cadre présenté avec les attributaires pressentis à l'issue de l'analyse des offres, aux conditions résultant de

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

la procédure de passation et aux prix résultant des marchés subséquents lancés sur la base de cet accord-cadre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De retenir le classement suivant :

SOUMISSIONNAIRES	Prix HT (estimatif / 2 ans)	NOTE FINANCIERE 5 %	NOTE TECHNIQUE 95 %	NOTE GLOBALE SUR 100
ELECTRICITE DE France (EDF)	425 499,76 €	4,75	90,00	94,75
GAZ DE BORDEAUX	403 957,43 €	5,00	89,00	94,00
TOTAL ENERGIE GAZ- NOVA	417 673,10 €	4,84	86,00	90,84

- D'approuver le marché susmentionné avec les attributaires présentis,
- D'autoriser le Maire à signer tous les actes à intervenir et à prendre toute décision concernant l'attribution, l'exécution et le règlement dudit accord-cadre et de ses marchés subséquents.

Fait en mairie le
Le Maire,
Yann DUGARD



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :